



La contribution belge à la Very High Readiness Joint Task Force (VJTF) déployée en Roumanie

Un entretien avec le lieutenant-colonel BEM Didier PLAS

Propos recueillis par Henri BADOT-BERTRAND

Na de Russische agressie tegen Oekraïne op 24 februari 2022 heeft de NAVO haar snelle interventie-eenheden ingezet. De eerste eenheden van de Alliantie die werden ingezet op de oostflank maakten deel uit van de Very High Readiness Joint Task Force (VJTF). België leverde een bijdrage door zijn “1/3 bataillon de lanciers” in te zetten, onder het commando van luitenant-kolonel stafbrevethouder Didier PLAS. Hij stemde ermee in om in het Belgisch Militair Tijdschrift de lessen te delen die hij getrokken heeft uit de voorbereiding, de alarmfase, de activering en de inzet van het Belgische detachement. Zijn analyse is gericht op de materiële en menselijke elementen die een snelle en geloofwaardige reactie mogelijk maken. Hij gaat echter niet voorbij aan de moeilijkheden waarmee het detachement werd geconfronteerd, zoals de prioriteiten binnen Defensie, en stippelt een traject uit voor een betere reactiviteit van de eenheden die beurtelings instaan voor vroegtijdige waarschuwing. De auteur herinnert ons eraan dat het essentieel is om te beschikken over een geloofwaardige en zeer reactieve landmacht op het moment dat het ondenkbare realiteit wordt.

La Very High Readiness Joint Task Force (VJTF) est un rouage essentiel du déploiement opérationnel des forces de l’OTAN. De quoi s’agit-il concrètement ?

Avant de procéder à une analyse plus détaillée, il n’est pas inutile de rappeler les fondamentaux tels que décrits par l’OTAN. Créée en 2002, la Force de réaction de l’OTAN (*NATO Response Force*¹ – NRF) consiste en une force multinationale

¹ Pour une description plus complète de la NRF, de son évolution historique et de ses missions : NATO - Topic: NATO Response Force https://www.nato.int/cps/en/natolive/topics_49755.htm

La contribution belge à la Very High Readiness Joint Task Force (VJTF) déployée en Roumanie.

interarmées performante, capable de réagir dans un délai très court à l'ensemble des défis de sécurité, allant de la gestion de crise à la défense collective. Elle englobe des unités terrestres, aériennes, navales et les forces d'opérations spéciales (*Special Operations Forces* – SOF). En 2014, il a été décidé d'y adjoindre un élément plus petit, de la taille d'une brigade, capable de se déployer en quelques jours : la *Very High Readiness Joint Task Force* (VJTF), véritable fer de lance des forces de réaction rapide de l'OTAN, qui peut compter jusqu'à 8 000 militaires.

L'activation et le déploiement des forces de réaction rapide de l'OTAN suit donc un schéma classique. Le premier élément, de la taille d'une brigade, est déployable en quelques jours et bénéficie des appuis aériens, navals et spécialisés nécessaires à sa mission. Des forces plus importantes, constituant l'*Initial Follow-On Forces Group* (IFFG), complètent ensuite le dispositif. S'y ajoutent les composantes aérienne et navale, les forces d'opérations spéciales et tous les appuis spécialisés. La NRF est donc bien une force interarmées (*joint*). La VJTF a également une dimension *joint*. Toutes les composantes y sont représentées. Dans le cas présent, seule la partie terrestre a été déployée. Ces forces sont placées sous un commandement opérationnel unique. En principe, ce commandement est assuré par un *allied joint force command* situé à Brunssum ou à Naples. Il est à noter que le volume et la nature des forces sont adaptés en fonction de la mission dévolue à la NRF.

La décision de déployer la NRF est prise par le Conseil de l'Atlantique nord, l'organe suprême de décision politique de l'OTAN. La NRF fonctionne sur la base d'un système de rotations au cours desquelles les pays alliés déploient des unités pour une période de douze mois. Dans le cas spécifique des unités terrestres, elles se préparent durant une année (période *stand-up*), sont inscrites sur un rôle d'alerte durant l'année suivante (période *stand-by*) et sont potentiellement disponibles durant l'année qui suit (période *stand-down*). Selon la période, les unités se trouvent sous des préavis différents.

Quelle est la contribution belge à la VJTF pour ce déploiement en Roumanie ?

Tout d'abord, il faut souligner que c'est la première fois que la VJTF est déployée dans un contexte de dissuasion et de défense de l'Alliance atlantique. Le présent article s'attache plus particulièrement au déploiement des unités belges,

La contribution belge à la Very High Readiness Joint Task Force (VJTF)
déployée en Roumanie.

du 26 février au 15 juillet 2022, au sein d'un groupement tactique (*battle group*) dont la nation cadre était la France, pour une opération nommée Aigle. C'est le 27^e bataillon de chasseurs alpins² d'Annecy, placé sous le commandement du colonel Vincent Minguet, qui formait l'ossature du détachement. D'autres unités françaises ont également contribué, notamment un escadron de cavalerie du 4^e régiment de chasseurs³ de Gap et une compagnie du 126^e régiment d'infanterie⁴ de Brive. En y ajoutant la contribution belge, quelque 780 militaires ont été déployés au total.



Les insignes des unités participant à la mission Aigle en Roumanie

La participation belge est significative, tant par sa taille que par la diversité des expertises fournies. Elle comprend environ 260 militaires, soit un tiers de la VJTF déployée en Roumanie. En outre, son caractère interarmes doit également être souligné. Contribuant – avec 130 militaires – à 50 % de la participation belge et

² 27^e bataillon de chasseurs alpins | Ministère des Armées (defense.gouv.fr) <https://www.defense.gouv.fr/terre/nos-unites/nos-regiments/27e-bataillon-chasseurs-alpins>

³ 4^e régiment de chasseurs | Ministère des Armées (defense.gouv.fr) <https://www.defense.gouv.fr/terre/nos-unites/nos-regiments/4e-regiment-chasseurs>

⁴ 126^e régiment d'infanterie | Ministère des Armées (defense.gouv.fr) <https://www.defense.gouv.fr/terre/126e-regiment-dinfanterie>

La contribution belge à la Very High Readiness Joint Task Force (VJTF)
déployée en Roumanie.

ayant joué un rôle moteur dans la préparation du détachement, le 1/3 bataillon de lanciers constitue le socle du déploiement belge en Roumanie. Cependant, il ne faut pas oublier que l'effet final du détachement sur le terrain est directement lié aux différentes unités contributrices et à leur volonté de travailler ensemble au service d'un objectif commun.

Les unités ayant apporté leur expertise à la mission reflètent le large spectre des spécialités au sein de la composante Terre. En effet, le détachement a été renforcé par du personnel et des matériels issus du 4^e bataillon de génie de Amay, du bataillon d'artillerie de Brasschaat, du 4^e bataillon logistique, lui-même renforcé par le 29^e bataillon logistique, du 4^e groupe *Communication Information System* (CIS) de Marche-en-Famenne, du 23^e bataillon médical de Rocourt, du *Mouvement Control Group* (MCG) et de la police militaire. Des experts du *Civil-Military Engagement Group* (CI MEG) sont venus compléter l'éventail des compétences.

Ce n'est pas tant l'énumération d'unités diverses issues de toutes les régions de notre pays qui importe ; ce sont les femmes et les hommes qui participent aux missions de la Défense. Ce sont eux qui disposent de l'expertise nécessaire à nos missions. Encore faut-il, pour faire émerger une réelle capacité opérationnelle sur le terrain, disposer des matériels, des infrastructures, des doctrines et procédures, ainsi que d'une formation adéquate et d'un entraînement réaliste. On retrouve ici l'essence même du caractère interarmes d'une composante terrestre. Cela ne s'improvise pas. En toute logique, c'est le résultat d'une formation et d'un entraînement exigeants. Dans la pratique, c'est aussi un subtil mélange de bon sens, de débrouillardise et de bonne volonté de toutes et tous.

La désignation du 1/3 bataillon de lanciers et des autres unités belges est également le fruit d'une analyse des moyens disponibles. Un calendrier tenant compte de la disponibilité opérationnelle des unités prévoit les périodes de préparation (*stand-up*) et d'alerte (*stand-by*). C'est à ce titre que le 1/3 bataillon de lanciers s'est préparé et a été certifié en 2021, afin de se tenir prêt en 2022. L'histoire allait démontrer que ce n'était pas en vain.

La contribution belge à la Very High Readiness Joint Task Force (VJTF)
déployée en Roumanie.



© Etat-major des armées - France

Militaires français et belges au sein de la VJTF

En pratique, comment préparez-vous un déploiement au sein de la VJTF et comment le déploiement se déroule-t-il ?

Tout d’abord, il faut rappeler que toute mission – et notamment une mission d’alerte (*stand-by*) – nécessite une préparation détaillée. Un rôle d’alerte est potentiellement une opération réelle. L’activation d’une unité placée sur un rôle d’alerte n’est donc, par définition, jamais une surprise. C’est simplement la matérialisation d’un risque contre lequel des mesures de précaution avaient été prises.

Ensuite, **la préparation opérationnelle** se construit sur plusieurs couches superposées. La formation et l’entraînement individuels du personnel constituent les fondations de l’édifice. Les entraînements en petites équipes s’y ajoutent pour enfin déboucher sur l’entraînement et la certification de l’ensemble du détachement. Il n’est pas utile ici d’entrer dans les détails, mais bien de noter d’emblée que la formation

et l'entraînement demandent du personnel qualifié, des lieux d'entraînement et des équipements disponibles, tant pour ce qui est de la quantité que de la qualité. La recherche d'efficacité et l'objectif d'efficacité ne font pas toujours bon ménage. À titre d'exemple, la mise à disposition de véhicules opérationnels pour des périodes limitées durant la phase de préparation ne permet pas une prise d'alerte crédible. Il en va de même pour l'armement, le matériel optique, les transmissions et les unités spécialisées. Que penserait-on d'une équipe de football qui n'aurait accès à un ballon et à un terrain que durant certaines phases de sa préparation à un championnat ? La comparaison a bien sûr ses limites, mais elle se veut un rappel clair d'un principe élémentaire : *train as you fight*.

Ce niveau d'opérationnalité n'est pas atteint en un jour. Il faut parcourir les couches superposées de l'entraînement évoquées ci-haut. Tout d'abord, il y a la phase de qualification du personnel des pelotons. Le personnel suit une formation technique sur les différents véhicules, les systèmes d'armes embarqués, les armes individuelles et les équipements optiques. Cette phase, orientée vers les aspects techniques, est suivie d'une formation tactique sur le terrain où le personnel apprend à évoluer en synergie avec les collègues des autres spécialités aux niveaux équipe, section et peloton. Cet entraînement progressif est un préalable au travail interarmes au niveau d'un escadron. Des collègues provenant des unités de soutien au combat (*combat support*) et de soutien logistique au combat (*combat service support*) se joignent alors à l'unité afin de faciliter sa mission. Il s'agit notamment du génie pour l'appui à la mobilité (action offensive) ou à la contre-mobilité (action défensive), ainsi que de l'artillerie. Cet entraînement en crescendo se clôture par un exercice de certification (CERTEX) supervisé par des évaluateurs externes à l'unité évaluée.

Le troisième volet de l'entraînement consiste en une phase de formation préalable au déploiement (*pre-deployment training* – PDT) qui, comme son nom l'indique, est un dernier entraînement spécifique avant déploiement. L'attention est alors concentrée sur le théâtre d'opération où le déploiement s'effectuera. Une unité sur un rôle d'alerte doit potentiellement faire face à plusieurs options de déploiement. Les activités de veille informationnelle, telles que le suivi d'indicateurs spécifiques et le partage d'informations, sont ici déterminantes.

La contribution belge à la Very High Readiness Joint Task Force (VJTF)
déployée en Roumanie.

L'activation et le déploiement résultent sans aucun doute de l'agression russe en Ukraine le 24 février 2022, mais il serait faux d'affirmer qu'il s'agit d'une surprise. Les activités militaires russes observables dès la fin novembre 2021 nous ont mis en garde et ont permis de mieux sensibiliser le personnel et de démarrer des activités de coordination qui se sont révélées essentielles dans les semaines qui ont suivi. Conformément à la décision de l'OTAN, le préavis de la VJTF, initialement de sept jours, a en conséquence été ramené à cinq jours dès le début du mois de janvier 2022. Cela signifie concrètement que, dès activation, nous disposons de cinq jours pour rassembler le personnel, le matériel, les véhicules et les munitions, donner les ordres à tous les échelons et effectuer les derniers préparatifs pour notre déploiement.

Dès le lendemain de l'invasion, soit le vendredi 25 février, l'ordre d'activation nous est parvenu. Le personnel clé et l'état-major ont été rappelés. Une phase de planification parallèle avec l'état-major de la Défense et l'état-major de la brigade a alors débuté. Le dimanche 27 février, l'ensemble du personnel belge appartenant au détachement VJTF a été rappelé. Il faut souligner la très grande réactivité des militaires, y compris ceux qui n'étaient pas désignés pour être déployés et qui se sont spontanément présentés le jour même pour apporter leur aide.



Préparation au mouvement par la route vers la Roumanie à 2 500 kilomètres de Marche-en-Famenne. Les véhicules majeurs sont chargés sur des transporteurs.

La contribution belge à la Very High Readiness Joint Task Force (VJTF) déployée en Roumanie.

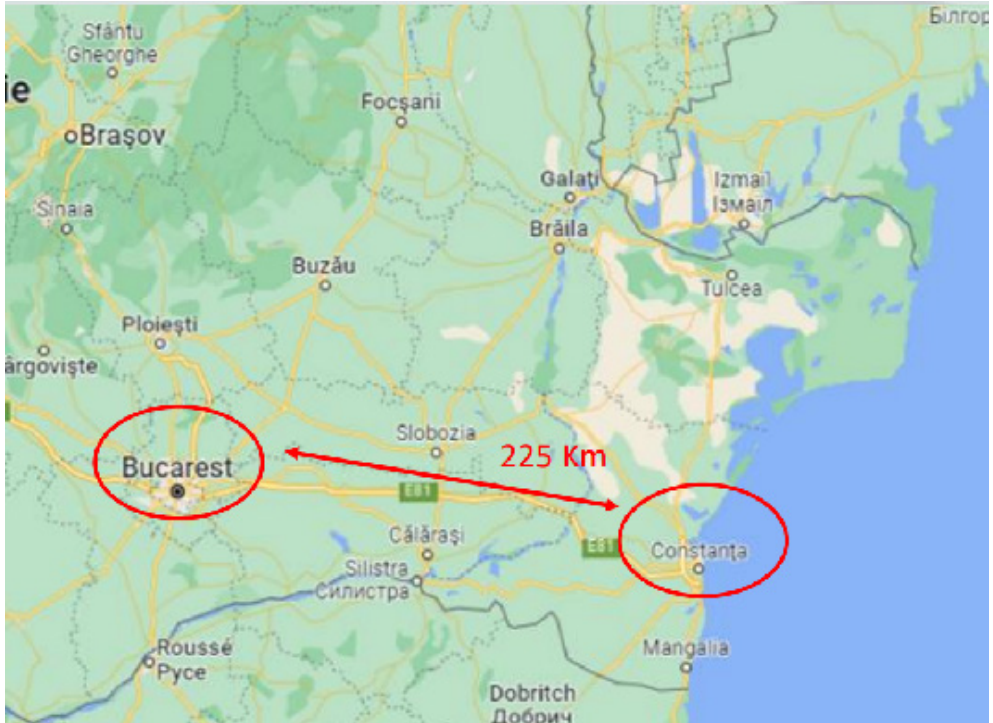
L'activation officielle de la VJTF permet de faciliter un ensemble de procédures, notamment en matière de priorités, pour obtenir une aide efficace au sein de la Défense. La planification franco-belge se développe, le flot d'information émanant de la chaîne Intelligence s'accroît, les véhicules et les équipements sont rassemblés et les derniers briefings sont donnés. Le mardi 1^{er} mars, les premiers éléments de commandement et de contrôle sont déployés en Roumanie. La première vague de personnel décolle le vendredi 4 mars. Elle sera suivie du déploiement des véhicules par la route (sur transporteur) dès le lendemain et d'une dernière vague de personnel, par voie aérienne, le 8 mars, soit onze jours après activation.

La mission en Roumanie s'inscrit dans le cadre de la dissuasion de l'OTAN sur le flanc est. Le déploiement rapide d'une unité multinationale est un vecteur de réassurance des États concernant l'engagement de l'Alliance. C'est un facteur politique important qui illustre l'emboîtement (*nesting*) des effets aux niveaux stratégique, opérationnel et tactique. Concrètement, il s'agit de participer à des entraînements avec nos alliés et, spécifiquement, avec les forces de la nation hôte. La visibilité de la force déployée fait donc partie intégrante de la mission. Cet aspect n'est pas nécessairement le plus prisé par nos militaires, mais il est assumé en toute connaissance de cause. Par contre, le risque potentiel d'une escalade n'est jamais écarté. Comme abordé précédemment, la VJTF est le fer de lance d'un déploiement beaucoup plus massif de forces afin de garantir les frontières des pays membres de l'OTAN, potentiellement dans le cadre d'un combat de haute intensité.

Quelles leçons tirez-vous de votre engagement opérationnel ?

Il faut revenir brièvement au contexte de 2021. Au sein du 1/3 bataillon de lanciers, et probablement des autres unités contributrices, peu croyaient à la possibilité d'un déploiement réel. Ce n'est que vers la fin de l'année que les informations concernant les mouvements de troupes russes et les mises en garde américaines ont provoqué un regain d'attention pour la VJTF. Cependant, les unités sur le rôle d'alerte ne bénéficiaient pas encore d'une véritable priorité au sein de la Défense en matière d'accès à des ressources critiques telles que des véhicules ou des équipements spécialisés. Il n'est pas inutile de rappeler que, à l'heure actuelle, toutes les unités ne disposent pas de l'ensemble des équipements nécessaires à leur mission. Ici aussi, des années de recherche d'efficience ont eu raison de l'efficacité.

La contribution belge à la Very High Readiness Joint Task Force (VJTF)
déployée en Roumanie.



Zone de déploiement en Roumanie

Durant toute la phase d'amplification des risques stratégiques, le personnel a été tenu informé des évolutions. C'est une démarche très importante pour l'opérationnalité de l'unité. Plusieurs objectifs sont ainsi atteints : la connaissance du théâtre d'opération potentiel se développe à tous les niveaux, l'influence des opérations hostiles dans le champ informationnel diminue et la cohésion au sein du détachement augmente. C'est une communication claire et ouverte qui doit être menée par le commandement, mais qui n'est possible que grâce à un travail de fond de la part, notamment, de la branche *Intelligence*. La disponibilité d'un personnel spécialisé au sein des unités est donc cruciale, non pas au moment du déploiement mais bien très en amont, pour participer à l'effort de veille et de préparation opérationnelle. La rareté de certaines ressources mène à la mise en commun et à la centralisation, cette dernière ne répondant toutefois que très imparfaitement aux besoins des unités. Il convient d'ajouter que cette situation est identique dans le domaine du renseignement.

La contribution belge à la Very High Readiness Joint Task Force (VJTF)
déployée en Roumanie.

Ceci étant, l'effort fourni par notre branche Intelligence au sein de l'unité doit être souligné et apprécié à sa juste valeur : il a été essentiel dans la préparation du détachement. Les investissements consentis pour la formation de ce personnel spécialisé ont porté leurs fruits.



© Belgian Defence

Entraînement de la VJTF en Roumanie

L'unité a tiré de nombreux autres enseignements. Ils portent sur des aspects spécifiques dans les domaines du personnel, du matériel et des procédures, mais ils ne seront pas abordés dans le présent article, car étant trop éloignés du sujet.

Cependant, certains enseignements et questions posées peuvent être généralisés au niveau de la Défense. Tout d'abord, la notion de priorité entre les opérations en cours (*current operations*) et les rôles d'alerte (*stand-by operations*). Concrètement, les unités sur un rôle d'alerte à court préavis doivent disposer des ressources nécessaires à l'entraînement et au déploiement opérationnel. C'est basique, mais cela doit être rappelé avec force.

L'invasion russe en Ukraine nous rappelle que l'impensable est possible et surtout qu'il ne doit pas être « impensé », c'est-à-dire constituer une tache aveugle dans notre appréciation, un événement dont la probabilité de survenue et les effets potentiels sont sous-estimés. Cet aveuglement conduirait à une mauvaise affectation des ressources et, en amont, à un mauvais dimensionnement des forces nécessaires à notre pays. Cette évidence éclaire la question du déploiement des forces subséquentes de la NRF d'une lumière crue, particulièrement au niveau belge où le déploiement d'un échelon brigade est difficile à envisager. Les choses évoluent, de meilleures perspectives se dessinent en matière de matériel et de personnel, mais les années de transition seront très difficiles.

La planification est un autre domaine riche de possibilités d'amélioration. La mise en place des rôles d'alerte doit faire l'objet d'une préparation aussi détaillée que les opérations en cours d'exécution. Bien sûr, nul ne conteste que toutes les informations nécessaires à la planification ne sont pas disponibles dans le cadre d'un rôle d'alerte. Quel événement déclencheur ? Quel théâtre d'opération ? Quelle disponibilité opérationnelle au moment de l'activation ? Tant de questions bien connues au sein d'un état-major. C'est simplement de la planification d'urgence (*contingency planning*), c'est-à-dire une phase de planification basée sur des hypothèses qu'il conviendra d'actualiser en fonction des évolutions stratégiques et opérationnelles. La méthode est connue, encore faut-il y associer les ressources nécessaires. La planification en parallèle à plusieurs niveaux (de l'état-major de la Défense aux unités en préparation) répond – en partie seulement – au défi des ressources. Il s'agit également d'un changement d'attitude intellectuelle par rapport à l'impensable.

Dans tous les cas, la planification d'une mission d'alerte doit déboucher sur des mesures concrètes et détaillées pour la préparation et le déploiement dans les limites des hypothèses posées. Ceci recouvre tous les aspects, y compris les plus spécifiques. À titre d'illustration : la préparation médicale, les plans de communication, les aspects chimiques, bactériologiques et nucléaires, le fractionnement lors du transport stratégique du personnel et des matériels, les moyens de communication du théâtre d'opération vers la Belgique, les officiers de liaison, les relations de subordination entre les unités, etc. ; tant de domaines qui ne sont pas nouveaux et qui font partie du quotidien des officiers affectés à la planification. La planification débute, les hypothèses de départ changent, la planification s'adapte pour en tenir compte. C'est un travail itératif qui se poursuit tout au long d'une période d'alerte, qu'elle débouche ou non sur un déploiement. Les évidences ne souffrent pas d'être rappelées.

Quels sont les points que vous désiriez souligner en guise de conclusion ?

À titre personnel, le déploiement en Roumanie dans le cadre de la VJTF restera un de mes meilleurs souvenirs en tant que chef de corps du 1/3 bataillon de lanciers. La réactivité et l'engagement des militaires de toutes les unités m'ont impressionné. Chacun a participé, à son niveau, à l'effort collectif et donc à l'opérationnalité du détachement. Cet enthousiasme et ce professionnalisme ne doivent pas faire oublier les difficultés, notamment structurelles, liées à la disponibilité (tant pour ce qui est de la quantité que de la qualité) des matériels nécessaires à notre mission. La mentalité profondément orientée « solutions » des militaires belges – que je salue ici – ne doit pas laisser croire aux décideurs que, de toute façon, ils y arriveront. Certes, des améliorations se profilent, mais les années à venir comportent leur lot de risques à assumer.

Ce constat m'amène au dernier point que je désirerais à nouveau souligner : l'inventaire des risques conduit un État, ou une alliance d'États, à prendre des mesures pour se protéger contre les effets résultant de la matérialisation de ces risques. Des forces terrestres crédibles constituent une de ces mesures. Une protection parfaite n'existe pas. Inévitablement, une tension apparaît entre l'ensemble des risques et les ressources disponibles. Des priorités doivent être définies et des décisions prises. Cependant, l'analyse des risques doit aussi tenir compte des changements de paradigme et événements de rupture et se prémunir contre les biais de raisonnement. Le monde qui nous entoure n'est en rien tenu d'adhérer aux valeurs et à la rationalité qui sont les nôtres. L'attaque russe nous rappelle que le champ des possibles est bien plus large que celui de nos attentes. Le minimum que nous devons aux citoyens belges, et aux militaires en particulier, c'est beaucoup plus de réalisme dans la prise en compte concrète des risques.

Mots-clés : VJTF, Roumanie